

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 25 Mars

Banquet de Nogent-le-Rotrou

(Suite et fin)

Les Réformes sociales

D'abord, la prédominance de plus en plus marquée, des questions sociales sur les questions de politique pure, qui avaient tenu si longtemps la première place dans les préoccupations du pays, imprime à la politique française un caractère inconnu jusqu'ici. Voici que des problèmes vitaux nous pressent, d'où dépend, non plus seulement la grandeur, mais l'existence même de notre nationalité et de notre race. Il s'agit de lutter contre ces deux périls de mort, l'alcoolisme et la dépopulation. Il faut ouvrir aux travailleurs, et d'abord à ceux qui n'ont que leurs bras pour vivre, l'accès de la propriété et du capital ; abattre la double haie de formalités et d'impôts, la coalition surannée d'une procédure byzantine et d'une fiscalité ruineuse, qui obstrue le seuil de la propriété foncière ; alléger le poids de la dette agraire en réformant notre mécanisme hypothécaire, comme l'ont fait la Belgique, l'Italie, l'Alsace-Lorraine, et comme le propose, entre autres mesures excellentes, le cabinet Méline ; et, à l'exemple des États-Unis et de l'Allemagne, faire que l'hypothèque, au lieu de rester le préliminaire de la saisie, comme elle l'est dans les pays latins, devienne, au contraire, le pont qui mène du prolétariat à la propriété ; faire bénéficier tous les propriétaires de France des avantages jusqu'ici réservés par le second Empire à une seule société de crédit dont il n'y a aucune raison de préférer les actionnaires à n'importe quels autres bailleurs de fonds ; donner à nos agriculteurs la représentation professionnelle à laquelle ils ont droit ; enfin apprendre aux travailleurs de l'usine comme à ceux de la terre, le maniement méthodique, scientifique, du principe d'association, afin que l'association professionnelle devienne, non une arme de guerre au profit d'ambitieux souvent étrangers au monde du travail, mais l'instrument d'émancipation et de paix sociale qui créera, sous des formes de plus en plus com-

plexes et savantes, le crédit, la prévoyance, les assurances, les retraites, la conciliation et l'arbitrage, tout cet ordre nouveau, ce droit nouveau, cette organisation nouvelle du travail, dont je salue l'avènement avec confiance et avec espoir, parce qu'elle nous rapprochera de la justice par la solidarité. Le vingtième siècle sera le siècle de l'association.

L'organisation du suffrage universel

Puis, à mesure que ces associations professionnelles de tous genres, ces collectivités, ces personnes morales deviendront plus nombreuses et plus fortes, elles revendiqueront le droit d'être représentées, elles aussi, dans les assemblées de la nation, elles y introduiront l'expérience, le savoir, le sens pratique, l'horreur de la déclamation et du vide, et elles refouleront peu à peu l'influence délétère de ces politiciens parasites que M. Poincaré flétrissait avec une si mordante éloquence.

N'est-ce pas une chose étrange que depuis l'établissement de la République, on ait si souvent discuté, et l'on discute encore, les avantages et les inconvénients respectifs du scrutin de liste et du scrutin d'arrondissement, par exemple, ou bien les droits du Sénat (alors que sur 32 lois adoptées par le Sénat depuis le 1^{er} janvier 1894, il y en a 15 non encore votées par la Chambre ; et c'est elle qui se plaint ! et c'est elle qui accuse !) mais que, pas une seule fois, on n'ait discuté, ni à l'une, ni à l'autre de nos deux tribunes, ni ce principe fécond de la représentation des personnes morales, des intérêts et des compétences ; ni celui du vote obligatoire, alors que la Chambre ne représente même pas la moitié des électeurs, de sorte que c'est, en fait, la minorité qui gouverne ! — ni le problème de la représentation proportionnelle, que nous pourrions au moins, ce me semble, commencer à organiser dans les élections communales et départementales ; ni la question de savoir si les étrangers doivent être, ou non, compris dans le chiffre de la population pour la nomination des députés, — car, à l'heure qu'il est, les étrangers concourent indirectement au choix des représentants de la France, ce qui est absurde ; ni l'établissement d'un registre électoral, afin de faire cesser les fraudes électorales qui, dans une

grande partie de la France, vicent les consultations populaires. De sorte qu'on se préoccupe toujours de la façade et du couronnement de l'édifice, mais jamais des fondations, qui sont encore à l'état chaotique, et qui n'ont ni consistance ni solidité.

La Chambre

Mais l'œuvre considérable dont je viens d'esquisser les principaux traits — et qui n'est rien moins que l'organisation politique et économique de la démocratie républicaine — ces réformes qui vont au vif, à la racine des choses, — car, enfin, il ne suffit pas de répéter sans cesse : « Ni cléricisme, ni collectivisme ! » on ne gouverne pas avec des négations ; ces réformes nécessaires resteront à l'état d'aspirations purement théoriques, tant que nous n'aurons entre les mains qu'un instrument faussé. M. Poincaré vous le disait tout à l'heure avec la perspicacité de sa lumineuse intelligence, la première de toutes les réformes, c'est celle de l'instrument même des réformes, de la machine à faire les lois, de la Chambre des députés ; car pas plus que nous n'avons la réalité du suffrage universel, nous n'avons la réalité du régime parlementaire.

Depuis vingt-cinq ans, nous en sommes à notre vingt-troisième ministre des affaires étrangères, à notre vingt-neuvième ministre de l'intérieur ; c'est une moyenne de huit mois ; je défie un ministre de génie, fût-il Richelieu doublé de Cavour, de rien faire de grand dans de pareilles conditions !

Depuis les élections générales de 1893, la Chambre a tenu environ quatre cent cinquante séances ; savez-vous combien elle a discuté d'interpellations ? Plus de deux cents ?

Le budget, — alors que le contribuable français paye le double du Prussien et le triple du Russe, — le budget va toujours croissant, parce que la Chambre refuse de s'imposer cette discipline qui a permis à la Chambre des communes de restaurer les finances britanniques, cette règle en vertu de laquelle tout membre du Parlement qui propose une dépense nouvelle doit, au moins, proposer en regard une ressource correspondante.

Et, quand nous protestons contre cet état de choses, quand nous disons que ces détestables pratiques sont contraires à la santé

et à la force du pays, quand nous proposons des remèdes qui ont été expérimentés avec succès autour de nous, qui trouvons-nous pour nous faire obstacle ? Des brouillons qui, ayant sans cesse à la bouche le mot de réformes, les rendent impossibles en perpétuant ces abus !

Le pouvoir exécutif

La France, après 1870, effrayée des malheurs que le pouvoir personnel avait attirés sur elle, s'est jetée dans l'excès inverse. Elle n'a plus, pour la gouverner, que des ministres toujours changeants, obligés de disputer à de puériles convoitises un pouvoir précaire, harcelés sans relâche par la meute qui chasse aux portefeuilles, et condamnés à user dans ces luttes misérables pour la vie, des talents et des forces qui devraient être consacrées au bien de l'Etat.

Enfin, n'est-ce pas un paradoxe inouï que, dans un régime fondé exclusivement sur le principe électif, le premier magistrat du pays, — choisi pour ses opinions ! — n'ait plus le droit d'en avoir dès qu'il est nommé ? Parle-t-il ? Ose-t-il penser seulement ? On le déclare criminel et on parle de le mettre en accusation !

Oh ! je le sais, demain, sans doute, nous, fils de proscrits, nés en exil, nous serons traités d'autoritaires par de parfaits jacobins, et même par d'anciens fonctionnaires de l'Empire.

Non, je ne demande pas pour mon pays un président à l'américaine ; car dans un pays aussi fortement centralisé que le nôtre, ce serait bientôt la tyrannie du parti vainqueur ; mais, d'autre part, est-il rationnel de vouloir attribuer au chef élu d'une démocratie le rôle de la reine d'Angleterre, ce qui s'explique par la formation historique séculaire de nos voisins, et qui se justifie par l'organisation de partis puissants dont la Couronne est l'arbitre ? Nous ne sommes ni aux États-Unis, ni en Angleterre ; nous ne sommes ni dans une république fédérale ni dans une monarchie aristocratique. Notre Constitution confère au chef de l'Etat d'importantes prérogatives, et ce n'est pas, j'imagine, faire acte de factieux que de dire qu'il a le droit de les exercer.

Comment ne pas voir que, si quelque chose pouvait jeter la France dans une

des, nous ne pouvons pourtant pas vivre toujours ainsi. Qu'en pensez-vous mignonne ?

Cette observation imprévue de Jean, faillit la suffoquer. Elle croyait qu'il s'agissait d'une rupture.

— C'est vrai ! répondit-elle, en baissant les yeux et retirant sa main du jeune homme. La situation où nous sommes ne saurait durer, et puisque tôt ou tard doit venir la séparation....

— Comment ! s'exclama Jean, vous ne m'aimez donc plus ?

— Quelle question me posez-vous là ? N'avez-vous pas des preuves nombreuses du contraire ?

— Assurément, Fleur-d'Avril... Mais vous avez mal interprété mes paroles, d'ailleurs obscures. Je ne vous propose pas de nous éloigner l'un de l'autre. Votre amour voyez-vous, est maintenant une nécessité de ma vie. C'est un engagement à m'être fidèle que je vous demande. J'espère que vous ne me le refuserez pas ?

— Je vous accorde, dores et déjà, tout ce qu'il vous plaira de désirer.

Jean, ravi, la pressa contre son cœur, dans une étreinte passionnée.

— Comme vous êtes bonne pour moi ! merci ! — Eh bien, écoutez, mon amie, le serment que je fais. Si je conduis jamais une fiancée à l'autel, cette fiancée, ce sera vous.

— Oh ! répondit Fleur-d'Avril remplie à la fois d'orgueil et d'espérance, je vous aimerais tant que vous oublierez mon origine !

— Laissons de côté ces préjugés du monde

et les questions de naissance ; jurons seulement qu'aucun obstacle, rien, ne nous séparera.

— Je le jure !

— Et moi comme vous, reprit Jean. Foi de gentilhomme, vous saurez si je mens à la parole donnée !

Quelques mois plus tard, Fleur-d'Avril éprouva un malaise anormal. Les lignes pures de ses traits avaient perdu de leur harmonie ; des éblouissements soudains l'obligeaient à suspendre son travail, et la lumière trop vive blessait son regard, que cernaient deux cercles bristés.

Jean ne s'en était pas préoccupé tout d'abord. Il attribuait au changement de saison cet état nouveau, qui ferait place, comptait-il, à un retour prochain vers une amélioration marquée.

Il n'en fut rien.

Il interrogea Fleur-d'Avril.

Ses larmes lui répondirent.

Il comprit alors que l'éclipse passagère subie par la beauté de son amie avait pour cause une faute commune.

Jean s'efforça de la consoler de son mieux ; il la couvrit de caresses.

— Rassurez-vous, mon amour, dit-il, en attirant Fleur-d'Avril sur ses genoux ; je suis là ; vous ne serez pas abandonnée.

— Que deviendrais-je, hélas ! si vous me livriez à mon sort !... Certes, je lutterais de toute mon énergie contre la misère, afin de sauver de la mort ce nouveau-né dont vous serez le père. Cependant, si, réduite à mes

seules ressources, je me sentais dans l'impuissance de l'environner des soins utiles, oh ! alors, Jean, j'aurais recours au moyen suprême des désespérés....

— Que feriez-vous, malheureuse ?

— C'est bien simple, j'irais avec mon enfant, à la faveur de la nuit, sur un repli des rives du Lot où les eaux sont profondes... Là, après lui avoir donné mon baiser de mère, je l'enverrais de mes bras et l'emporterais avec moi dans les eaux.

Fleur-d'Avril traçait ce projet lugubre avec un calme tel, qu'elle effrayait son amant.

— Va, tu ne seras jamais réduite à cette dure nécessité, dit Jean qui redoubla de caresses. Je ne suis ni un félon, ni un lâche. Eh quoi ! parce que tu m'as plu, parce que tu m'as ravi, que je t'ai aimée, que je t'adore ; parce que je t'ai déflorée, toi brave et honnête fille, tu serais punie de ma faute et expierais mon crime !... Sais-tu bien que je serais un monstre si j'étais capable de cette infamie... Non il n'en sera pas ainsi. Si tu es une pauvre enfant du peuple, je suis moi, gentilhomme fortuné. Je te prends sous ma protection. Ma vie est liée à la tienne ; mon nom sera porté par celui dont la venue au monde te tourmente, et mon seul souci dès ce jour sera d'assurer ton bonheur.

— Je vous crois sans peine, Jean, car vous m'avez toujours paru sincère. Mais comment annoncer à mon père et à ma mère la nouvelle de mon déshonneur ?

Cette question, à laquelle Jean n'avait pas songé, le rendit pensif. Il réfléchit un instant et tout à coup :

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 9

LE

DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

LE REVERS DE LA MÉDAILLE

Fleur-d'Avril s'habitua insensiblement aux assiduités de Jean. De la réserve, naturelle à son âge, elle passa à la familiarité, pour ainsi dire, car le jeune de Guirandol ne négligeait rien pour lui faire oublier la distance, trop grande hélas ! pour elle, qui les séparait. Si dans les premiers jours, elles s'était contentée de recevoir des baisers, elle les rendait maintenant avec usure. Elle ne cherchait pas sans doute les occasions d'être seule avec Jean, mais elle ne les fuyait pas non plus, et sur le moindre signe de ce dernier, elle pénétrait dans l'hôtel, s'y oublait des heures entières.

Fleur-d'Avril avait dix-sept ans, et sa beauté, qui rappelait celle des Athéniennes, s'accroissait encore d'une grâce surprenante chez une fille du peuple, en sorte que Jean en était follement amoureux.

— Mon amie, lui dit-il un jour qu'ils s'entretenaient ensemble dans son cabinet d'étu-

réaction violente contre la Constitution et le régime parlementaire, c'est la façon dont ils sont dénaturés et pervertis ? Le peuple est simpliste, et, quand une institution fonctionne mal, il brise le ressort lui-même, au lieu de s'en prendre à ceux qui l'ont faussé. Un exécutif trop faible peut être aussi dangereux pour la liberté qu'un exécutif trop fort ; nous ne sommes pas nécessairement obligés de choisir entre l'apoplexie et l'anémie.

Nous demandons, en un mot, une direction plus ferme et plus stable, au service d'une politique plus moderne, plus vivante, plus hardiment novatrice. De la Chambre actuelle, nous n'avons plus grand chose à attendre ; c'est vers le pays que nous nous tournons désormais : puisse-t-il entendre notre voix ! Je bois à la France de demain, à la République nouvelle ?

INFORMATIONS

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis samedi à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a mis le conseil au courant de la situation en Orient.

Le ministre de la guerre a entretenu ses collègues du projet de loi relatif au haut commandement et des amendements à ce sujet dont la Chambre a été saisie.

Enfin M. Darlan, ministre de la justice et des cultes, a fait connaître le sens des déclarations qu'il se propose d'apporter au Sénat en réponse à l'interpellation de M. Joseph Fabre.

Affaire Arton

Le départ pour Londres de M. Le Poittevin n'a pas été démenti.

A propos de ce voyage, un de nos confrères déclare que si le magistrat instructeur s'est rendu à Londres, c'est que Arton avait dû lui donner au préalable l'adresse du banquier Salberg qui a toujours été le principal dépositaire des secrets oraux et écrits du subtil corrupteur.

Arton avait confié son dossier aux bons soins de M. Salberg, et l'on affirme même que la justice française, tardant à utiliser ces documents, le banquier aurait songé à en tirer profit, non pour lui-même, mais pour le prisonnier de la Conciergerie en les offrant à deux grands journaux parisiens. Le dossier en question se composerait de deux carnets de talons de chèques et d'une sorte de main-courante où Arton inscrivait au jour le jour toutes ses petites opérations.

Paris, 20 mars.

M. le Poittevin est rentré hier de Londres.

M. Le Poittevin était accompagné d'un inspecteur du service de la Sûreté.

Il s'est fait conduire chez lui, rue Ernest Renan.

— Je me charge de résoudre la difficulté, dit-il... Ton père est encore, n'est-ce pas, au service de M. d'Escayrac ?

— Oui, depuis plus de dix ans, et je ne sais pas qu'il doive le quitter encore.

— Le marquis, qui est un ami de mon père, nous tirera de cette impasse.

— Vous croyez, Jean ?

— J'en suis sûr, j'ai le trouver, je lui conterai notre mésaventure. J'ajouterai, comme je viens de te le dire à toi-même, que le seul, le grand coupable, c'est moi, et que je veux, en honnête homme, racheter ma faute en te secourant toi et les tiens dans votre infortune. Le marquis d'Escayrac, qui a l'esprit large, l'âme élevée, m'applaudira au lieu de blâmer ma détermination, et grâce à lui tes parents se consoleront peu à peu d'un malheur que je suis résolu à partager.

— Comme je vous aime, Jean ! Laissez-moi vous regarder dans les yeux... vous admirer ainsi, mon trésor...

— Ma chère Fleur-d'Avril !

APRÈS

Lorsque l'enfant fut né, le pauvre être fut baptisé, non avec la pompe joyeuse qui préside à la cérémonie d'usage dans les familles aristocratiques, mais tel qu'un fils de roturier quelconque, le matin, entre deux parrains choisis presque au hasard, sans fête ni chansons. Il entra dans la vie pareil à un intrus dont nul ne désirait l'arrivée et qui vient prendre au foyer une place usurpée.

Il est à peine besoin de dire que le baron

L'agent s'est rendu au parquet du procureur de la République et a déposé entre les mains de M. le substitut Lesnard, une valise renfermant les papiers que M. Le Poittevin était allé chercher à Londres.

Au dire du magistrat instructeur, ces papiers confirment toutes les déclarations verbales faites par Arton. M. Le Poittevin les compulsera aujourd'hui une seconde fois en compagnie d'Arton.

Le naufrage de la « Ville-de-St-Nazaire »

New-York, 22 mars.

Le steamer *Naiser Wilhelm II*, à son arrivée ici, annonce qu'il a rencontré le 17 mars, près le banc de Terre-Neuve, le steamer *Yanariva* qui lui a fait des signaux peu clairs, mais qui furent compris cependant comme signifiant que le *Yanariva* avait à bord seize hommes appartenant à la *Ville-de-St-Nazaire*.

Le *Yanariva* doit arriver à Glasgow le 31 mars.

L'anniversaire de la commune

Paris, 22 mars.

Plusieurs banquets ont eu lieu hier à l'occasion du vingt-sixième anniversaire de la Commune, notamment au Palais-Royal et à la Maison du peuple.

Aucun incident ne s'est produit.

Mouvement républicain en Espagne

Barcelone, 20 mars.

La journée a été calme, mais un grand nombre de personnes se sont montrées avec le bonnet Catalan ; quelques dames portaient des rubans aux couleurs catalanes.

Plusieurs journaux disent que le mouvement devient dangereux depuis que les républicains fédéraux font cause commune avec le parti catalan, ils engagent le gouvernement à agir avec tact et énergie.

Aux Philippines

Madrid, 20 mars.

Une dépêche de Manille annonce que les indigènes ont attaqué le quartier espagnol et ont tué quatre soldats.

Des renforts ont été envoyés.

Les rebelles, qui s'étaient fortifiés dans le quartier espagnol, ont été mis en déroute et se sont repliés après avoir incendié le camp espagnol.

Affaires d'Orient

Amiraux et insurgés

La Canée, 20 mars.

On mande de la Canée au *Times* :

Trois steamers grecs ont réussi à débarquer des vivres et des munitions à Sphakia. Sur l'invitation des amiraux, quatre chefs insurgés se sont rendus hier à bord du vaisseau-amiral italien.

L'amiral Canevaro leur a montré la portée de la proclamation d'autonomie ; il leur a demandé de déposer les armes. Ils ont répondu qu'ils n'accepteraient qu'une solution : l'annexion à la Grèce.

de Guirandol était tenu dans l'ignorance de cet événement, qui l'eût plongé dans le plus grand chagrin. D'ailleurs, à part le marquis d'Escayrac, Marguerite et les parents de Fleur-d'Avril, personne n'avait pénétré un secret connu de ceux-là seuls qui n'avaient pas intérêt à le révéler ou avaient juré de le tenir caché.

Pourtant, au bonheur de Jean se mêlait une grande amertume. Comment apprendre à son père le cas déplorable où il s'était mis ? Lui cacher indéfiniment cette situation équivoque, c'était gagner du temps peut-être, mais aussi c'était vivre avec un tourment de toutes les heures et courir le risque de le rendre à jamais sourd à sa prière, si le hasard venait à lui découvrir la vérité. Quelle résolution prendre ? Quel intermédiaire trouver qui arracherait un pardon à cette nature opiniâtre et hautaine ?

Consentir au mariage de son fils avec la fille d'un domestique et d'une lavandière, lui le baron de Guirandol, dont la longue lignée était pure de mésalliances ! N'était-ce point un rêve, une folle utopie née dans un cerveau d'adolescent qui en est encore à sa première amourette ?

Jean n'y pouvait songer sans mesurer aussitôt l'inanité d'une telle espérance.

Vainement mettait-il son esprit à la torture afin d'aboutir à une combinaison savante. Son intelligence des choses le ramenait toujours à cette idée, d'ailleurs trop justifiée, que son père ne se laisserait point fléchir.

Cependant, sa sœur Marguerite, qui ne lui

Les amiraux leur ont demandé alors de réfléchir et de conférer avec les autres chefs insurgés ; mais on craint que ces derniers ne fassent la même réponse.

La Canée, 20 mars.

On mande de la Canée au *Daily News* : Pour éviter toute mauvaise interprétation de leurs déclarations, les chefs insurgés ont demandé aux amiraux de leur faire, à l'avenir, des communications par écrit.

Le camp de Larissa

Le correspondant du *Daily News* à Larissa dit que cette ville est un véritable camp, toutes les casernes sont pleines, on loge les soldats dans les édifices publics. Etant donné l'état des esprits, il sera bien difficile de retirer ces 35,000 hommes de la frontière avant qu'ils se soient mesurés avec les troupes turques.

Abstention

La Canée, 20 mars

Un avis officiel a fait connaître hier, que l'Allemagne et l'Autriche ne prendront pas part aux opérations dans l'île de Crète.

Première rencontre

Belgrade, 20 mars.

Une dépêche de Salonique annonce qu'une rencontre sanglante a eu lieu aujourd'hui à la frontière de Thessalie entre les troupes turques et grecques.

Nos troupes à la Canée

Londres, 20 mars

On mande de la Canée au *Standard* : Les troupes françaises sont attendues à la Canée aujourd'hui. Les troupes françaises, en plus des points pour lesquels elles sont déjà désignées, occuperont Lassithi.

Une note officielle

Paris, 20 mars.

Le *Journal Officiel* publie ce matin, en tête de sa partie officielle, la note suivante :

Aux termes d'un télégramme du contre-amiral Pottier, daté de la Sude, le 18 mars 1897, les commandants en chef des forces navales d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de France, de la Grande-Bretagne, d'Italie et de Russie dans les eaux crétoises, ont décidé de mettre l'île de Crète à l'état de blocus à partir du 21 mars, huit heures du matin.

Le blocus sera général pour tous les navires sous pavillon grec. Les navires des six puissances ou des États neutres pourront venir dans les ports occupés par les forces des puissances et pourront y débarquer leurs marchandises, à condition qu'elles ne soient destinées ni aux troupes grecques ni à l'intérieur de l'île.

Les mouillages pourront être visités par les navires de la flotte internationale ; les limites du blocus sont comprises entre le 23°24 et 26°30 de longitude est, méridien de Greenwich et les 35°48 et 34°45 de latitude nord.

Proclamation des amiraux

La Canée 20 mars.

La proclamation des amiraux a été affichée par ordre du grand visir.

avait jamais rien caché de ses joies et de ses chagrins, parce qu'il était d'une discrétion absolue et l'entourait de la plus vive affection, Marguerite, disons-nous, lui avait témoigné le sentiment d'amour profond qui l'attirait vers M. de Cartelanin. De son côté, il l'avait prévenue des conséquences fâcheuses qu'avait entraînées sa passion pour Fleur-d'Avril, en sorte qu'ils étaient l'un et l'autre au courant de leurs peines réciproques. Outre cette confiance sûre, Jean avait tout raconté à l'un de ses amis, familier de la maison de son père, qui avait la mission de le prévenir à temps lorsque M. de Guirandol devrait prendre la route de Cahors.

C'est ainsi qu'un messenger à cheval était venu exprès de Toulouse, le matin de l'arrivée du baron, pour prévenir le jeune homme de ce voyage inopiné. Dans le pli qu'il lui adressait, il lui en exposait en termes précis la cause et le but, de manière que Jean fût en mesure de protéger au besoin Marguerite contre l'exaspération visible de son père.

À ce moment, Fleur-d'Avril était depuis quelque temps relevée de ses couches. La fraîcheur d'autrefois était revenue et la taille amincie. La maternité, loin de nuire à son premier éclat, en avait, au contraire, augmenté le charme en arrondissant les formes, dont elle harmonisait les contours.

Jean avait annoncé à son amie l'arrivée de son père en lui témoignant la crainte qu'il éprouvait de le voir découvrir leur liaison.

— Que deviendrions-nous avait-il dit, si une méchante langue lui révélait la vérité.

Russie et Grèce

Saint-Petersbourg, 20 mars.

La nouvelle que la reine de Grèce a refusé de recevoir le ministre de Russie cause ici une grande émotion à la cour. On est très irrité de cet incident. Les rapports de la Russie et de la Grèce sont de plus en plus tendus. Il faut s'attendre à une rupture.

Troupes françaises

La Canée, 21 mars.

Six cents soldats français sont arrivés dans la baie de la Sude.

Un ultimatum

La Canée, 21 mars.

L'amiral Pottier, commandant des troupes françaises, a informé ce matin Ismail-Bey, le gouverneur de la Canée, que dans le cas où les marchandises volées à un sujet français dans la nuit d'avant-hier, ne seraient pas restituées à leur propriétaire, il donnerait l'ordre de faire transporter les cinq voleurs turcs, qui ont été arrêtés, à bord d'un navire français et les ferait juger par une cour martiale.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bibliographie

C'est aujourd'hui que paraît, en librairie (Bibliothèque artistique et littéraire, Paris) *Autour du Cœur*, la première nouvelle d'un jeune écrivain de mérite, M. Etienne Pagès-Lechesne.

Cette œuvre, annoncée, dès longtemps, par nos confrères de Paris, était impatiemment attendue. La tendresse et l'émotion fraîches dont elle est habillée, comme l'écriture personnelle et curieuse qui l'anime, sont des garants certains de l'intérêt que le volume ne peut manquer de susciter.

De tout cœur, nous souhaitons et en pleine foi, nous prédisons, à notre jeune compatriote, un éclatant succès.

En vente à Cahors, chez Girma.

Nouvelles militaires

Par décret, les sous-officiers élèves officiers dont les noms suivent, sont nommés sous-lieutenants au 7^e de ligne : MM. Souff, Passoubre et Gervaise.

M. Lepourcelet, ancien sergent-major au 7^e de ligne, élève officier, est nommé sous-lieutenant au 139^e de ligne.

A propos des 4^e bataillons

Nous lisons dans l'*Indépendant du Lot-et-Garonne* :

UN 4^e BATAILLON A VILLENEUVE

Monsieur le rédacteur en chef, Je trouve, dans un journal, la nouvelle suivante :

« Les préfets vont être consultés sur le concours que les municipalités sont susceptibles d'offrir à l'État pour assurer le caser-

Fleur-d'Avril l'avait encouragé de son mieux, après l'avoir questionné en détail sur les raisons qui motivaient le voyage.

La préoccupation de retrouver Marguerite primera toutes les autres, avait-elle pensé, et en supposant qu'il fût informé de ce qui regarde son fils, il renverrait à plus tard le soin d'aviser.

Puis tout-à-coup elle poussa un grand soupir comme si elle eût fait une découverte géniale.

— Qu'est-ce donc, ma chérie ? avait dit Jean.

— Une idée singulière, un projet que je conçois à l'instant avait répondu la belle Cadurcienne. Je vous le communiquerai tout de suite, à condition que vous ne vous opposerez pas à ce que je tente de le réaliser, d'autant mieux que le succès serait la fin de nos déboires.

Jean avait eu un sourire d'incrédulité triste.

— Vous doutez de moi avait-elle continué ; soit, mais laissez-moi vous exposer mon plan. D'abord à quelle heure M. de Guirandol mettra-t-il pied à terre à Cahors ?

— Ce soir à cinq heures et demie environ, heure du passage de la malle postale.

— Bien. A quoi le reconnaitrai-je ?

— Aux cicatrices du visage, à sa grande taille, à son air d'ancien officier de l'armée du roi.

— Cela me suffit.

Vous n'irez pas à sa rencontre ?

(A suivre).

nement des quatrièmes bataillons. A l'autonne, près de dix mille hommes d'excédent ont été incorporés avec la dernière classe; le contingent qui sera appelé au mois de novembre, devant être renforcé de vingt mille hommes, leur logement nécessite l'installation d'annexes et même la construction de bâtiments neufs.

Ne serait-ce pas l'occasion, pour la municipalité villeneuvoise et pour M. le député de l'arrondissement, d'obtenir l'installation à Villeneuve, d'un des bataillons du régiment caserné à Agen ou à Cahors?

Depuis que la maison centrale a perdu la plus grosse partie de sa population, on ne pourrait, à notre humble avis, mieux employer les vastes locaux qui doivent être inoccupés, qu'à y loger des militaires.

Que nos représentants y réfléchissent, et surtout qu'ils se hâtent.

Qu'ils ne s'exposent pas à arriver comme les carabiniers d'Offenbach.
Bien à vous.

Un électeur.

Nous espérons que les représentants du Lot feront leur possible pour empêcher la réalisation du vœu de l'électeur villeneuvois.

Caisse des Ecoles

En caisse au 1^{er} octobre 1896, 1,173,15.
Recettes. — Subvention de la ville pour 1896, 200 fr.; produit de trois conférences au théâtre 102 fr. 95; produit des quêtes aux mariages, novembre 1896, décembre 1896, janvier 1897, février 1897, 138 fr. 55; souscriptions diverses, 481 fr. 15. — Total des recettes 2,095 fr. 80.
Dépenses. — Livres et fournitures classiques, 326 fr. 60; 81 paires de galoches, 121 fr. 50; 81 paires de chausses, 81 fr.; 41 paire de sabots napolitains, 102 fr. 50; 86 tabliers 186 fr. 40; 85 gilets pour garçons 102 fr.; basquines pour fillettes, 36 fr. 25; frais divers, 52 fr. 25; perte de 60 0/0 sur les pèces démonétisées, 1 fr. 20. — Total des dépenses 1,009 fr. 10.
Reste en caisse au 20 mars 1897: 1,086 fr. 10.

Inspection primaire

MM. Fontenailles, professeur-économiste à l'Ecole normale de Cahors et Marlas, directeur de l'Ecole primaire de la rue du Lycée, viennent de subir avec succès les épreuves du certificat d'aptitude à l'inspection primaire.

Cours d'adultes aux jeunes filles

Le 28 mars courant, Mlle Camus, professeur au collège de jeunes filles, fera aux jeunes filles adultes de Cahors une causerie sur « François Coppée ».

Conseil départemental

Le conseil départemental de l'instruction publique se réunira le jeudi 25 mars courant, à huit heures du matin, à la préfecture.

Voici l'ordre du jour:

- 1^o Récompenses honorifiques à donner aux instituteurs et institutrices;
- 2^o Sérignac, Cressensac, Montlauzun, Pern, Trespoux-Rassiels, secrétariat de mairie;
- 3^o Vidailiac, travaux supplémentaires aux écoles;
- 4^o Souillac, école maternelle, création d'un emploi d'adjoint;
- 5^o Prayssac, création d'un emploi d'adjointe;
- 6^o Gramat, école de garçons, création d'un cours d'adultes;
- 7^o Padirac, création d'une école enfantine;
- 8^o Demande d'admissibilité aux fonctions de titulaire;
- 9^o Fixation du nombre des élèves maîtres et des élèves-maîtresses à admettre aux écoles normales.

Enregistrement

M. Cazeaux, receveur à Lalbenque, précédemment nommé receveur à Pierrefitte (Meuse), vient d'être, sur sa demande, nommé au bureau de Courtomer (Orne).

Conseil de préfecture

Le conseil de préfecture a tenu une audience vendredi à deux heures, sous la présidence de M. Laparra, assisté de MM. Desprats et Caviolle.

M. Dauchez secrétaire général, occupait le siège de commissaire du gouvernement.

Le conseil a examiné les affaires suivantes:

Affaire Carriol frères, Laparra et Riblé, héritiers de Mlle Sahut, contre l'Etat.

M. Caviolle, conseiller rapporteur.
MM. Carriol, Laparra et Riblé demandent réparation des dommages occasionnés à leur propriété par suite de l'établissement de gargouilles destinées à l'écoulement des eaux du viaduc de Calamant. Ces eaux tombant d'une hauteur de dix-huit mètres, causent aux demandeurs un sérieux préjudice, notamment au moment du dépiquage du blé.

M^e Henri de Valon développe la demande des requérants, et l'Etat, par l'organe de son représentant, demande au conseil de repousser purement et simplement les demandes d'indemnité présentées par les héritiers de Mlle Sahut.

L'affaire est mise en délibéré.
— Affaire Jean Hermain Périé, ancien inspecteur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, contre l'administration des contributions directes.

M. Desprats, conseiller, rapporteur.
M. Périé, qui a été porté sur le rôle des patentes de 1895 en qualité d'agent d'affaires, proteste d'abord contre cette qualification qu'il considère comme blessante; il dit qu'il se borne à donner, aux personnes amies qui viennent le trouver, des consultations sur des affaires litigieuses, et que s'il plaide quelquefois en justice de paix, c'est pour soutenir des conclusions. Il ajoute qu'il n'a pas de cabinet d'affaires et qu'il ne reçoit aucune rétribution des personnes dont il prend les intérêts.

En conséquence, il conclut à ce qu'il plaise au conseil d'ordonner la radiation de son nom sur la cote des patentes.

Le conseil met cette affaire en délibéré.
— Affaire Gaston Pestel, de Figeac, contre l'administration des contributions directes.

Le conseil rejette la réclamation de M. Pestel relative au montant de ses impositions pour l'évaluation donnée à un de ses immeubles.

Nécrologie

Voici le texte des discours prononcés samedi sur la tombe de M. Laur, vétérinaire départemental, par MM. Caviolle-Dumoulin et Fournié:

DISCOURS DE M. CAVIOLE-DUMOULIN

Messieurs,
En l'absence de l'honorable M. Rey, président de la Société agricole et industrielle du Lot, retenu à Paris par des travaux parlementaires, je viens au nom de cette société, dire un dernier adieu à l'homme intelligent et dévoué qui fut pour nous tous un ami et un collaborateur précieux.

Antoine Laurest mort sur la brèche. Jeudi encore, il faisait son cours ordinaire à la Ferme Ecole du Montat. Il se rendait à son retour, au Conservatoire de la société, et quelques minutes après, un mal foudroyant un mal que rien ne pouvait faire prévoir, l'enlevait à notre affection.

La vie de cet homme de devoir et de dévouement a été des mieux remplies. Né en 1833, fils d'un maréchal-ferrant qui, à l'âge de 93 ans, a l'immense douleur de voir son fils le précéder dans la tombe, il entendit tout jeune le fer frapper l'enclume, et c'est dans la forge paternelle que naquit sa vocation pour l'art vétérinaire. Son intelligence ouverte, son aptitude au travail, déterminèrent ses parents à faire de lourds sacrifices pour son instruction et après de bonnes études il entra à l'école vétérinaire de Toulouse, d'où il sortit le 3 août 1855, avec une médaille d'argent.

En 1859, il fut nommé professeur de zootechnie à la Ferme-Ecole de Montat où ses mérites et la valeur de son enseignement furent appréciés non seulement de ses chefs, mais encore des nombreux élèves qui ont suivi ses cours.

Il y a environ trente ans, il succédait à M. Cantarel comme conservateur de notre Société, à la prospérité de laquelle il a tant contribué. Les nombreux agriculteurs qui avaient recours à ses avis et à ses conseils, ne seront pas les derniers à partager nos regrets et à honorer sa mémoire.

Lors de l'organisation du service sanitaire dans le département du Lot, il fut nommé vétérinaire départemental, et, peu de temps après la création de l'ordre du Mérite agricole, M. le ministre de l'agriculture récompensa ses services en lui donnant la croix de chevalier.

Aujourd'hui, devant cette tombe si prématurément ouverte, je ne peux, en m'inclinant

devant les décrets de la Providence, qu'imparfaitement exprimer à la famille de notre malheureux ami tous nos sentiments de regrets et de sympathie douloureuse.

Son souvenir restera parmi nous comme un exemple de travail et d'honneur.

DISCOURS DE M. FOURNIÉ

Messieurs,
Avant que cette tombe se referme, je viens, au nom de la Société vétérinaire du Lot, adresser un dernier adieu à celui qui fut son fondateur et son président.

Pendant quarante-deux ans d'exercice professionnel, Laur a été d'un dévouement absolu aux intérêts agricoles qui lui étaient confiés.

Dans des situations souvent difficiles, il a rendu d'importants services à son pays.

Esprit cultivé, homme d'un jugement droit, cœur généreux, il avait rapidement conquis les sympathies de tous ceux qui l'approchaient.

Sa mort foudroyante laisse parmi nous un vide qui ne sera pas comblé.

Puisse les vifs regrets que j'exprime au nom de tous ses collègues, contribuer au soulagement de toute sa famille éplorée.

Gourdon

Favorisé par un beau temps, le concours de cassage et de dénoisillage des noix, qui a eu lieu dimanche sous la préau de l'école communale laïque de garçons, a fort bien réussi. Une cinquantaine d'ouvrières y ont pris part.

Le prix d'honneur de 50 francs a été gagné par Mlle Maria Izac, et le prix de la Ville de Gourdon (30 fr.) a été décerné à la dame Gagnebet.

Pendant le cassage et le dénoisillage des noix, notre fanfare municipale sous la direction de son nouveau chef, a fait entendre plusieurs morceaux.

Un photographe a pris une vue d'ensemble de toutes les ouvrières installées à leur table de travail avant de commencer l'ouvrage.

A sept heures du soir, un banquet populaire a réuni toutes les concurrentes à la même table. Après le banquet, un bal a eu lieu dans la grande salle de la mairie.

La rage

Lundi, un chien errant, présumé atteint d'hydrophobie, a parcouru les rues de Figeac mordant plusieurs de ses congénères.

A Reyrevignes, une jeune fille, Marie Cousy, âgée de 12 ans, a été mordue par une chatte qui présentait toutes les allures de la rage. L'autopsie pratiquée par le vétérinaire sanitaire a démontré qu'elle était réellement enragée.

La jeune fille est partie pour l'Institut Pasteur.

A Fons, le nommé François Maulène, âgé de 32 ans, propriétaire-cultivateur à Fons, a été violemment mordu aux deux mains par une chienne qui, depuis quelques jours refusait de manger et qui, avant-hier dimanche, a présenté un accès de rage. C'est à la suite de cet accès que Maulène aurait été mordu. Après l'autopsie, qui a été opérée hier, Maulène s'est immédiatement rendu à Paris.

Les **JOCKEY-CLUB** Hors-d'œuvre exquis
et les autres conserves de la Maison
Arsène Saupiquet de Nantes
se trouvent dans les bonnes maisons d'épicerie.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Tournée Xidnomar Xilef

Ce nom bizarre promettait une soirée étonnante; elle l'a été.

Pour commencer, des ombres chinoises absolument ratées, mais égayées par les lazzi des spectateurs du poulailler; ensuite, des exercices comme on en voit dans les cirques les plus modestes: le tout coupé d'entr'actes longs comme un jour sans pain.

Le public, très déçu, se raréfiait à vue d'œil et c'est devant les banquettes à peu près vides qu'on a joué la pantomime finale.

Le spectacle a duré une heure trois quarts, dont trois bons quarts d'heure pour les entr'actes.

Nous ne conseillons pas aux artistes de recommencer la plaisanterie dans une autre ville. Leur place est dans une bara-

que foraine, non sur les planches d'un théâtre.

A Cahors, le public est de bonne composition; mais ailleurs, ils pourraient bien recevoir des pommes cuites.

Malcontent.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 25 et 28 Mars 1897

De 3 à 4 heures

Allegro Militaire	Sellenick.
Une Journée à Vienne (Ouvverture)	Suppé.
Le Bravo (Valse)	Salvay.
Mascarade (Airs de Ballet)	Lacôme.
La Violette Bleue (Mazurka)	Gung'l

Belle Occasion

Provenant de la succession de
M. LAUR, vétérinaire.

A VENDRE

Jument, 5 ans, taille 1 m. 60, robe bai-brun. Se monte et s'attèle. Garantie.

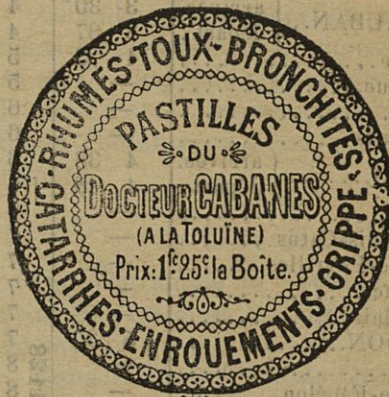
Phaéton en très bon état. Charriot à 4 roues, n'ayant pas encore servi.

Harnais divers, le tout en très bon état.

Pour les renseignements, s'adresser à l'atelier, rue des Cadourques, ou aux bureaux du Journal du Lot.

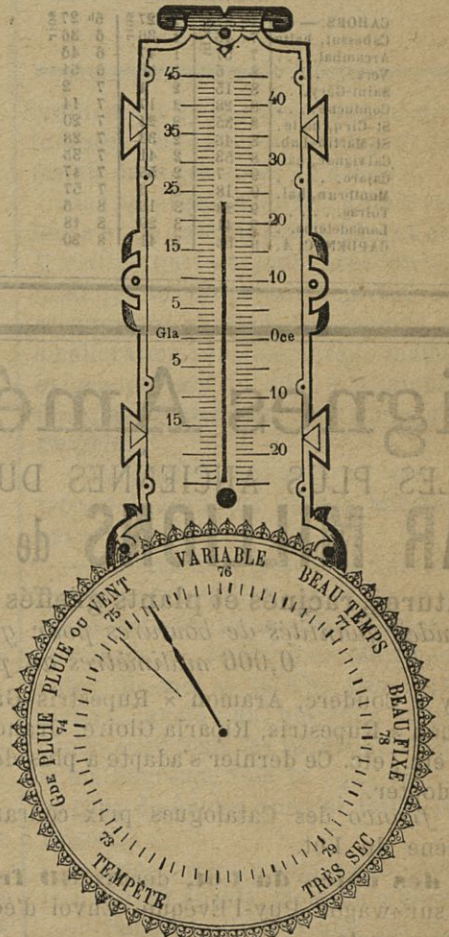
Vélocipédie

Vous trouverez dans le catalogue Clément qui est adressé contre 45 cent. envoyés, 20, rue Brunel, à Paris, tous les renseignements sur la Clément N° 1, à 350 fr., le gros succès de l'année.



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles de D^r CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles de D^r CABANES et vous serez guéri.

Dépôt Ph^{ie} DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, Paris
ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour: 6.5
Id. maxima de la veille: 24.9
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres: 0.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1896)

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse. Columns include station names (PARIS, BRIVE, Gignac-Cressensac, etc.), departure/arrival times, and train types (OMNIBUS, EXPRESS, DIRECT).

(1) Le train EXPRESS 24 qui part de Paris à 7 h. 50. prend des voyageurs de 2e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris. Columns include station names (TOULOUSE, MONTEAUBAN, CAUSSADE, etc.), departure/arrival times, and train types (EXPRESS, OMNIBUS).

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules between Cahors and Libos, showing departure and arrival times for omnibus and postal trains.

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules between Libos and Cahors, showing departure and arrival times for omnibus and postal trains.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules between Cahors and Capdenac, showing departure and arrival times for omnibus and postal trains.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules between Capdenac and Cahors, showing departure and arrival times for omnibus and postal trains.

Bibliographie

A nos Lecteurs

Le 40e volume l'Année scientifique et industrielle, fondée par Louis Figuier et continuée aujourd'hui par M. Emile Gautier, dont tout le monde connaît le talent de vulgarisateur, vient de paraître à la librairie Hachette.

Ce nouveau volume ne saurait manquer d'intéresser vivement le public soucieux de se tenir au courant des grands faits scientifiques et des plus importantes d'entre les applications industrielles qui en dérivent.

Aussi bien, l'année 1896 dont il présente le bilan, compte-t-elle parmi les plus fécondes en ce qui concerne les conquêtes de la science. La découverte des rayons X par le professeur Röntgen, découverte qui domine toutes les autres et par ses conséquences philosophiques et théoriques, et aussi par ses conséquences pratiques, assure en effet à l'année 1896 une place inoubliable dans l'histoire des sciences au XIXe siècle.

Mais, à côté de cette découverte qui a si vivement et si justement passionné l'opinion de tous, il en est encore nombre d'autres du plus haut intérêt qui se sont produites au cours des douze derniers mois : c'est en 1896, en effet, que la question de l'éclairage par l'acétylène — la lumière de l'avenir, comme on l'a baptisé — a été définitivement posée ; et encore en cette même année que le problème, poursuivi depuis tant de siècles, de la navigation aérienne, a reçu du savant américain Langley un premier commencement de solution, et que l'explorateur norvégien Nansen est revenu de ce voyage épique à travers les glaces éternelles, voyage qui l'a mené plus près du pôle Nord qu'aucun de ses prédécesseurs. Et combien d'autres faits de premier ordre pourrions-nous encore mentionner.

Eh bien, toute cette œuvre considérable, débarrassée de son appareil trop technique pour pouvoir être accessible à la foule des lecteurs, est résumée et présentée par M. Emile Gautier d'une façon aimable et précise à la fois dans son nouveau volume de l'Année scientifique et industrielle. Les nombreuses gravures qui accompagnent le texte l'éclairent d'ailleurs d'une façon fort heureuse et présentent en outre cet avantage fort intéressant de constituer de véritables documents.

DICTIONNAIRE POPULAIRE de MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée, illustré de 1,270 figures, publié par le docteur Paul Labarthe, nouvelle édition, revue par le docteur de Soyre.

L'éditeur E. Flammarion met en vente en séries à 50 centimes, une nouvelle édition du Dictionnaire de Médecine usuelle ; cette édition, complètement refondue, est revue et augmentée par le docteur Soyre. Voici un extrait de la préface de cet ouvrage :

Les travaux de Pasteur et de ses collaborateurs, ces recherches de Bouchard et de ses élèves ont tellement modifié nos connaissances sur l'origine, la nature, et le traitement des maladies, qu'une révision minutieuse s'imposait. Déjà le docteur Paul Labarthe avait, dans ces dernières années, réuni bien des matériaux en vue de cette correction. Mais la mort est venue l'arrêter en plein travail et ne lui a pas permis de la compléter.

Collaborateur de la première heure, ami de la famille, j'ai été chargé par l'éditeur E. Flammarion, de coordonner toutes les notes recueillies par mon bien regretté confrère, et de faire subir au texte de la quatrième édition les transformations indispensables. Toutefois il a été bien convenu que je conserverais au Dictionnaire sa physionomie particulière, que ce serait toujours une œuvre

spéciale de vulgarisation, et que tout en y insérant les recherches scientifiques modernes, on synthétiserait les explications autant que possible pour les rendre accessibles au grand nombre. Je n'ai eu garde, comme on le verra, d'oublier cette recommandation.

Parmi les articles qu'il nous a fallu refaire presque complètement, nous citerons : Acromogalie ; Actinomyose ; Aiguiseurs ; Anghum ; Antipyrine ; Opération d'Alexander ; Baume du Commandeur ; Darwinisme ; Diphtérie ; Grippe ou Influenza ; Baume tranquille ; Neurasthénie ; Peste ; Sérothérapie, etc. etc.

D' DE SOYRE.

On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco, au fur et à mesure de l'apparition des séries, en envoyant un mandat poste de 25 francs, à l'éditeur E. Flammarion, 26 rue Racine, Paris. — Il paraîtra une série à 50 centimes par semaine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges, ou viâ Figeac-Limoges).

3e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges, ou viâ Figeac-Limoges). Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1re classe 163 fr. 50 — 2e classe, 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés. Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Coudere, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 50 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix : 3 fr. (franco poste).

5me édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

Suprême Pernot

Le meilleur des desserts fins

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

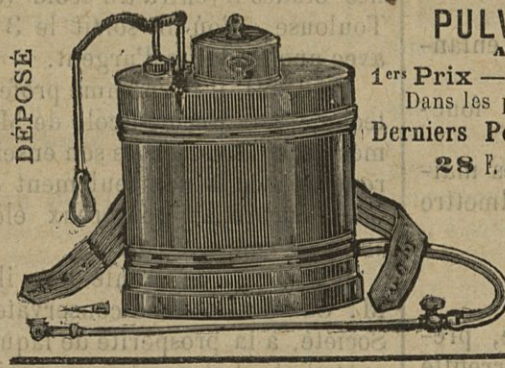
Abonnement pour un an :

France 5 fr.
Etranger..... 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant : LAYTON.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé. 1er Prix - Hors Concours - Médailles d'Or. Dans les principaux Centres viticoles de France. Derniers Perfectionnements. Appareil garanti 28 P. CUIVRE JAUNE - 32 P. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot). NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.